

mais une large part de blâme revient aussi à la classe privilégiée de la fortune et de l'éducation, aussi coupable parfois et toujours moins excusable que le peuple. Et que l'on ne nous démente pas, ici ! car nous en appellerions à tous ceux que leur profession rend compétents en cette matière : ils nous diraient qu'il n'est pas de jour où quelqu'un d'entr'eux n'ait à repousser les instances d'hommes riches et bien placés dans le monde, que la crainte de compromettre leur avenir ou leur réputation pousse à une action que la misère du moins excuserait chez le peuple, si l'abandon d'un enfant avait jamais une excuse aux yeux de l'humanité et de la morale.

Maintenant, que les auteurs de l'histoire des enfants-trouvés pardonnent à notre critique. Si nous leur avons exposé nos doutes sur l'efficacité des mesures qu'ils proposent, c'est que nous regardons leur ouvrage comme destiné à devenir d'un grand poids dans la question qui s'agite aujourd'hui ; c'est que, dût notre voix ne pas franchir les limites de la publicité de cette feuille, nous avons cru devoir dire notre pensée toute entière dans une cause où se débattent les intérêts les plus chers de l'humanité. La critique, d'ailleurs, que nous nous sommes permise, ne porte que sur deux points ; et il n'en reste pas moins prouvé, pour nous, comme pour tous les lecteurs de ce livre, qu'il doit occuper une place distinguée parmi les publications utiles de l'époque.

C. F.

ANNUAIRE HISTORIQUE ET STATISTIQUE DE LYON ET  
DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR 1838, suivi d'un  
nouvel Indicateur de 12,000 adresses ; chez Pélagaud. P. 5 f.

*L'Almanach de Lyon*, qui remonte à l'année 1711, est un curieux recueil pour la cité lyonnaise, et il faut savoir gré à MM. les éditeurs de ne point avoir reculé d'abord devant les nombreux obstacles qu'ils ont rencontrés chez nous pour la composition d'un pareil livre, puis devant l'éventualité fort chanceuse de sa vente. Un ouvrage de cette nature ne sort